

TRIMESTRIEL

N° 8

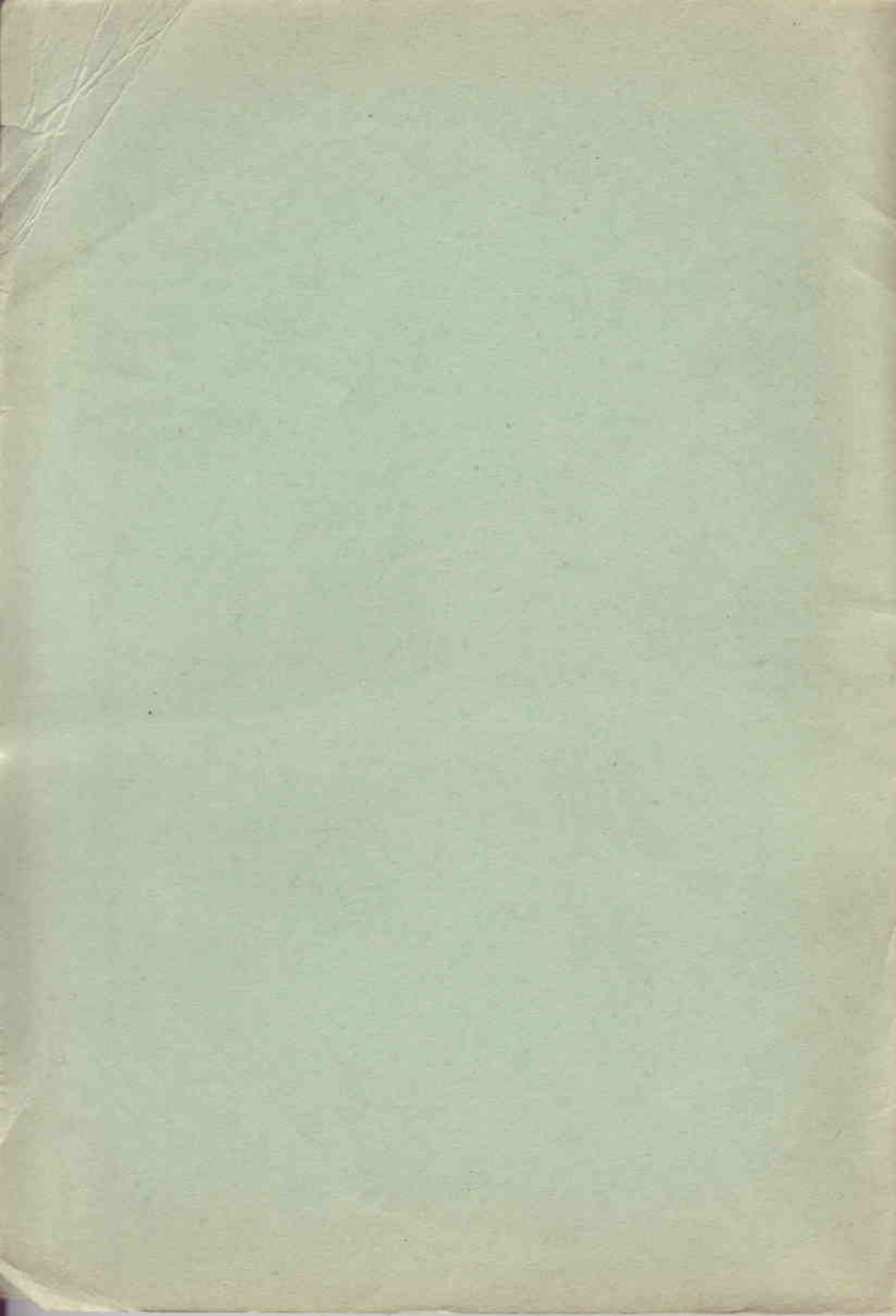
BULLETIN

LA GAZETTE
*des Postiers
Philatelistes*



5791
OCTOBRE

2^{ème} ANNEE



LA GAZETTE

DES POSTIERS PHILATELISTES

Bulletin d'Information et de Documentation.

Bulletin trimestriel : 2^e année - N° 8 - Octobre 1975.

Le numéro : 1 F 50 - Abonnement : 5 F.

★
★ ★

POSTIERS PHILATELISTES : Association déclarée sous
N° 52748 (loi de 1901).

Président d'Honneur : M. AUDEBERT.

Président fondateur : M. ROUSSOT.

Bureau national :

Président : M. GAYOUX.

Vice-Présidents : MM. GLEIZES et SOUCHON.

Secrétaire : M. CHOPINEAU, Receveur P.T.T.
78320 LE MESNIL-SAINT-DENIS.

Secrétaire Adjoint : Mme VERGNAUD.

Trésorier : M. LIFLARD, 47, avenue du Président-Wilson,
94340 JOINVILLE-LE-PONT.

Trésorier Adjoint : M. CHAPELLE.

Service des Echanges : M. OLIVE, 79, avenue Philippe-Auguste,
75011 PARIS (C.C.P. Paris 9281-73).

Service de la Marcophilie : M. VEZIES, 3/211, place de la Gare,
91130 RIS-ORANGIS
(C.C.P. Paris 1864).

Service des Nouveautés : M. DALLOZ, B.P. n° 1,
77350 LE MEE-SUR-SEINE
(C.C.P. Paris 12 398 25).

Bibliothèque : M. BUISSET, 6, impasse Agnès-Sorel,
94130 NOGENT-SUR-MARNE.

SOMMAIRE

	Pages
	—
LE 25 CENTIMES DE 1871 (Suite)	3 à 8
CATALOGUE DE LA GIRONDE (Suite)	10 à 12
LES GUICHETS ANNEXES MOBILES ET SEDENTAIRES	14 à 16
COMMUNIQUES ET ANNONCES	17 et 18
LES FLAMMES D'OBLITERATIONS	19 et 20

LE 25 CENTIMES CERES DE 1871

(suite de l'article paru dans le n° de janvier 1975)

M. Germain s'était intéressé à l'étude de M. Chirici. Il fit l'acquisition de ses doubles et continua avec ardeur ce long travail.

Il rencontra le docteur Carrol Chase qui reconstituait ce timbre de son côté. Fait surprenant, leur collection était à peu près semblable, le même panneau reconstitué (D3) le deuxième très avancé (A2).

Le docteur Chase reconstitua le panneau B2 avec l'aide de M. Germain. Ce panneau fut terminé vers 1933, et le panneau A2 contenant la Grande Cassure vers Novembre 1934.

La planche I posa de gros problèmes car les défauts se ressemblaient beaucoup (dédoublément des filets) ; de plus, les paires, bandes et blocs étaient rares.

Toutefois, le docteur Chase triompha de toutes ces difficultés et termina en Juin 1935 le panneau de gauche (C.L.). Six mois plus tard, le panneau de droite (DI) était pratiquement terminé.

M. Germain me confia un jour qu'il considérait à juste titre d'ailleurs, le docteur Chase comme un grand maître de la reconstitution.

M. Germain eut l'idée de rassembler dans un ouvrage tous les renseignements qu'il avait pu découvrir ou recevoir.

Il fit une description des défauts de chaque timbre avec une grande précision. M. Pierre Chirici, frère de M. Henri Chirici, fit une illustration par timbre, ce qui représenta plus de 800 dessins.

Dans un deuxième tome, il classa tous les défauts dans un ordre bien précis, par secteurs. Cette méthode qui lui est propre permet d'identifier pratiquement sans erreur

Le « 25 centimes CERES de 1871 au Type I » de Pierre Germain est plus qu'une réussite, c'est un chef-d'œuvre.

COMPOSITION DU 25 CENTIMES CERES

L'effigie de CERES
Le médaillon
Les perles
La circonférence blanche et son ombre
Les imbriquements
Les fleurons
Les grecques
Les cartouches
Les filets d'encadrements

L'EFFIGIE

L'effigie de CERES est située à l'intérieur du médaillon, le profil tourné vers la gauche.

L'effigie ne présente que peu de défauts : on y trouve cependant des variétés très curieuses, comme :

« les poils sur le nez (113 A2), le nez pointu (2 B2), la corne sous le nez (57 B2), la bouche cassée du 20 G1, la bosse sur le front, la corne au nez et au menton ».



La corne sous le nez



La bouche cassée (20 G1)
Cette variété donne l'expression
que CERES a les joues enflées

LE MEDAILLON

Les quatre secteurs du médaillon présentent de très nombreux points blancs, taches et rayures horizontales ou verticales.



La grande flamme

La grande flamme située dans le secteur SO (49 A2) est une des plus belles variétés du médaillon A. Noter aussi dans ce secteur, la comète du 149 A2, qui commence au 1^{er} état pour disparaître au 4^e état de dégradation.

LES PERLES

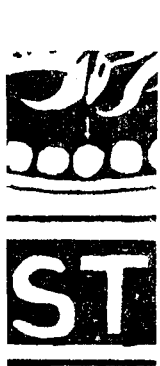
Le médaillon est délimité par 97 perles, ce qui donne par secteurs :



1^{re} perle NO

NO = 24 perles
NE = 24 perles
SO = 24 perles
SE = 25 perles

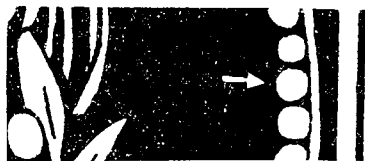
La première perle NO est située légèrement au-dessus de la pointe du nez.



1^{re} perle SO



1^{re} perle NE



1^{re} perle SE

suivante, première perle SE, est facilement repérée, sans risque d'erreur.

Les variétés ne sont pas spectaculaires, mais cependant très intéressantes. Sur quelques exemplaires de la planche I, les perles sont trop blanches, et souvent reliées entre elles ou déformées (Planches 2 et 3). A noter que la grosseur des perles est prépondérante dans l'usure des galvanos.

LA CIRCONFERENCE BLANCHE : → délimitée en quatre secteurs, elle présente quelques renflements et encoches.



Dans sa partie inférieure, la circonférence présente une zone d'ombre qui devient plus dense dans le secteur SE, comme si la lumière était située à l'angle NO du timbre. L'ombre présente aussi quelques défauts blancs (encoches de 113 A 2 et 137 D 1).

Encoche du 113 A2
(Timbre dit « Les poils sur le nez »)

La première perle NE est située au-dessous du 2^e point du cartouche supérieur.

La première perle SO est située au-dessus de la partie gauche de la barre horizontale du T de POSTES du cartouche inférieur.

La première perle SE est située au-dessus de la partie supérieure de la feuille à droite de l'olive. Toutefois, son repère est difficile et peut prêter à confusion.

Pour éviter des erreurs, il est préférable de compter à reculons à partir de la 25^e perle qui se trouve immédiatement à droite de la 1^{re} perle SO.

Il est possible de prendre la 17^e perle NE comme repère. Elle est située au-dessous de l'extrémité inférieure de l'intervalle compris entre l'imbriquement NE et la grecque N.E. Comptez jusqu'à 24, la perle

LES IMBRIQUEMENTS

Les imbriquements sont constitués de lignes plus ou moins ondulées, présentent entre elles, des points régulièrement espacés. Les imbriquements sont délimités par un filet vertical, un filet horizontal, et la circonférence blanche.

L'imbriquement NO est constitué par 32 lignes verticales.

—	NE	—	34	—
—	SO	—	25	—
—	SE	—	25	—

La première ligne est située à côté du filet vertical.

Les lignes sont souvent coupées, ce qui laisse une tache blanche à la place. Si les cassures présentent de l'intérêt pour la reconstitution sur les timbres appartenant aux planches 1 et 2, il n'en est pas de même pour les timbres de la planche 3, car les lignes sont d'une couleur plus claire que le reste du timbre, et présentent des multitudes de cassures non constantes.



La grande flamme
de l'imbriquement NO

LES FLEURONS

Les fleurons sont situés à chaque angle du timbre. Le motif est constitué par un point central entouré de quatre lentilles allongées se dirigeant vers les angles. Les fleurons représentent les repères principaux dans la définition des trois types.

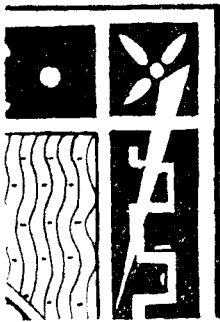


La grande cassure

Les variétés sont nombreuses, de l'éclat au point blanc jusqu'à la disparition complète du fleuron. La 7 D3 est effacé par une tache blanche dans son 1^{er} état. Mais le timbre de la grande cassure est la variété la plus spectaculaire.

LES GRECQUES

Les deux grecques se trouvent dans les cartouches verticaux qui encadrent le médaillon à droite et gauche. Chaque grecque est divisée en deux parties par le cercle perlé.



La grande griffe

Les grecques NO et SO sont composées de :
 5 éléments verticaux de gauche,
 4 éléments verticaux de droite,
 8 éléments horizontaux.

Les grecques NE et SE sont composées de :
 4 éléments verticaux de gauche,
 4 éléments verticaux de droite,
 8 éléments horizontaux pour la grecque NE,
 7 éléments horizontaux pour la grecque SE.

Les grecques présentent de nombreuses encoches et points blancs.

Les différents éléments sont plus ou moins visibles selon les planches, notamment les éléments verticaux de droite.

La retouche des grecques de droite et la grande griffe comptent parmi les plus belles variétés inscrites dans les grecques.

LES CARTOUCHES

Le cartouche supérieur est situé entre les fleurons NO et NE légende : . **REPU** . **FRANC** .

Le cartouche inférieur est situé entre les fleurons SO et SE légende : 25 . **C** . **POSTES** . 25 . **C** .

Les défauts sont nombreux mais dans l'ensemble peu spectaculaires. On rencontre surtout des encoches et des points blancs dans les cartouches. Une caractéristique de la planche I : les lettres sont parfois trop blanches, c'est-à-dire grossies et empâtées.

La Grande Tache de juin est la plus belle variété visible dans la partie gauche du cartouche supérieur.

Les éclats du cartouche se rencontrent sur les timbres de la planche I et la Bande de la Grande Cassure. Sur le 148^e timbre de cette même bande, une encoche recouvrant le C DE FRANC est présente sur les différents états de dégradation. Citons enfin une variété amusante dont le C de gauche du cartouche inférieur s'est transformé en f.



Eperon sur le 148 H2 de la bande de la grande cassure



Les 25 livres sterling (36 B2)

LES FILETS D'ENCADREMENT

Les défauts visibles sur les filets sont très variés.

La faiblesse du filet est le défaut le plus courant. Celle-ci se transforme parfois en cassure qui peut devenir très large.



59 D3 1^{er} état



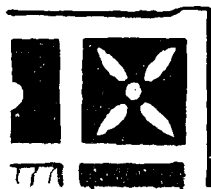
59 D3 2^e état

Les dédoublements sont dus à un écrasement anormal des filets qui se séparent dans le sens de la longueur. Les deux demi-filets de couleur bleu pâle qui sont très fins, se cassent rapidement. Dans le cas d'une large cassure du filet intérieur, le filet extérieur donne l'impression d'être éloigné du timbre.

Les renflements ou gonflements sont provoqués par le soulèvement du filet ; moins rares que les dédoublements, on les rencontre sur les trois planches. Bien que légers en général, il arrive qu'ils soient très forts (130 B2) et parfois cassés ou très faibles (121 G3)



114 A2



121 G3

Le rentrant est l'inverse du renflement. Le filet se rapproche du cartouche qu'il touche parfois.

Les rentrants sont plus courants que les renflements ; beaucoup appartiennent à la planche 2. Ils sont en général peu entendus mais peuvent être très accentués comme l'indique le dessin du 114 A2.

(A SUIVRE)

Jean-Paul LEFEVRE
16, allée Christine-de-Pisan
Appartement 1075
45100 ORLEANS



**CE QUE NOUS APPORTONS
AUX COLLECTIONNEURS
LEUR EST INDISPENSABLE**

TOUT POUR LA PROTECTION
ET LA MISE EN VALEUR
DE TOUTES LES COLLECTIONS



**LE PLUS GRAND CHOIX
EN FRANCE
DE MATERIEL
PHILATELIQUE
ET NUMISMATIQUE**

Catalogue gratuit sur demande

EDITIONS IMAGE DOCUMENT

5, rue Saint-Romain, 75006 PARIS

Tél. : 222-39-22. - 222-94-26

Métro : « Vaneau » et « Duroc »

Adresse postale : B.P. 125 - 75 262 Paris Cedex 06

GERES

DISTRIBUTEUR

HAWID

LA POCHETTE **HAWID** est la découverte la plus sensationnelle en Philatélie

NOUVELLE PRESENTATION

EMBALLAGE PLASTIQUE SOUS VIDE

HAWID		EMBALLAGE BLEU	CERES
PRIX DE VENTE DU PAQUET DE 25 POCHETTES			
Ref.	Type		
P 1 20 × 24	SÈMEUSE		1,50
P 2 20 × 26	BLASON AUCH		
P 3 22 × 26	JACQUART		
P 4 23 × 26	DULAC		

HAWID		EMBALLAGE BLEU	CERES
PRIX DE VENTE DU PAQUET DE 25 BANDES			
Ref.	Type		
B 1 210 × 24	B 5 210 × 30		10,00
B 2 210 × 26	B 6 210 × 31		
B 3 210 × 27	B 7 210 × 32		
B 4 210 × 29	B 8 210 × 33		

HAWID		EMBALLAGE ROUGE	CERES
PRIX DE VENTE DU PAQUET DE 25 POCHETTES			
Ref.	Type		
P 5 24 × 40	MÉRSOON Haut.		2,20
P 6 40 × 24	MÉRSOON Larg.		
P 7 26 × 40	COMMÉM. Haut.		
P 8 40 × 26	COMMÉM. Larg.		

HAWID		EMBALLAGE ROUGE	CERES
PRIX DE VENTE DU PAQUET DE 25 BANDES			
Ref.	Type		
B 9 210 × 36	B 13 210 × 44		13,00
B 10 210 × 39	B 14 210 × 48		
B 11 210 × 40	B 15 210 × 53		
B 12 210 × 41	B 16 210 × 55		

HAWID		EMBALLAGE VERT	CERES
PRIX DE VENTE DU PAQUET DE 25 POCHETTES			
Ref.	Type		
P 9 32 × 53	SPATIAL Haut.		3,80
P 10 53 × 32	SPATIAL Larg.		
P 13 41 × 53	TABLEAU Haut.		
P 14 53 × 41	TABLEAU Larg.		

HAWID		EMBALLAGE VERT	CERES
PRIX DE VENTE DU PAQUET DE 25 BANDES			
Ref.	Type		
B 17 210 × 64			18,00
B 18 210 × 70			

AUTRES FORMATS PAR PAQUETS DE 25 POCHETTES

P 11 32 × 55	P.E.I.Q.I. Haut.	3,80	P 22 30 × 40	haut. - Nations Unies	2,20
P 12 55 × 32	P.E.I.Q.I. Larg.	3,80	P 23 40 × 30	larg. - Nations-Unies	2,20
P 15 53 × 64	BLOC PHILATEC	7,50	P 24 30 × 41	haut. - Nations-Unies	3,20
	L'unité	0,75	P 25 41 × 30	larg. - Nations-Unies	3,20
P 16 130 × 32	Triptique Sat. A.I.		P 26 26 × 32	haut. - Monaco	1,90
	Diamant	9,00	P 27 32 × 26	larg. - Monaco	1,90
	L'unité	0,90	P 28 31 × 40	haut. - Monaco	3,20
P 17 130 × 41	Bande PHILATEC	9,00	P 29 40 × 31	larg. - Monaco	3,20
	L'unité	0,90	P 30 31 × 53	haut. - Monaco	3,80
P 18 26 × 36	haut. - Nations-Unies	2,20	P 31 53 × 31	larg. - Monaco	3,80
P 19 36 × 26	larg. - Nations-Unies	2,20	P 32 40 × 40	Rallye - Monaco	4,00
P 20 27 × 40	haut. - Nations-Unies	2,20	P 33 48 × 53	haut. TAB. ARPHILA.	4,50
P 21 40 × 27	larg. - Nations-Unies	2,20	P 34 53 × 48	larg. TAB. ARPHILA.	4,50

AUTRES FORMATS PAR PAQUET DE 10 BANDES OU BLOCS

B 19 148 × 105	Pour blocs et cartes maximum	les 10	8,50	l'unité	1,50
B 20 165 × 95	Pour enveloppes 1 ^{er} jour	les 10	8,50	l'unité	1,50
B 21 185 × 95	Pour bloc spécial G. de la Tour	les 10	10,00	l'unité	1,80
B 22 210 × 170	Pour divers blocs	les 10	15,00	l'unité	2,50
B 23 82 × 106	Tableaux (Bloc de quatre)	les 10	5,50	l'unité	0,90
B 24 106 × 82	Tableaux (Bloc de quatre)	les 10	5,50	l'unité	0,90
B 25 129 × 159	Blocs divers	les 10	10,00	l'unité	1,80
B 26 159 × 129	Blocs divers	les 10	10,00	l'unité	1,80
B 27 139 × 109	Bloc Strasbourg	les 10	8,50	l'unité	1,50
B 28 160 × 120	Blocs divers	les 10	10,00	l'unité	1,80
B 29 220 × 140	Bloc « Paris »	les 10	15,00	l'unité	2,50
B 30 146 × 149	Bloc de 4 « Philatec » fusée	les 10	10,00	l'unité	1,80
B 31 150 × 220	Bloc Pexip	les 10	18,00	l'unité	2,80

COLLE spéciale pour HAWID, extra ! le tube 3,50
 LA TROUSSE HAWID-ASSORTIMENT. Prix spécial : 12,50

Adressez vos commandes aux Services Marcophilie.

LES GUICHETS ANNEXES MOBILES ET SÉDENTAIRES

(suite de l'article paru dans les n^{os} d'octobre 1974 et de janvier 1975)

Il est à noter que certains G.A. utilisent un cachet à date ne comportant ni la mention « annexe » ni la mention « G.A. ». Nous avons cependant jugé utile de les inclure dans ces listes, car étant des guichets annexes ils font bel et bien partie des bureaux dont les marques doivent être incluses dans une collection d'étude de ce sujet.

D'autre part il convient de noter qu'en ce qui concerne les guichets dont la création est antérieure à l'uniformisation des cachets postaux (1966-67) il est probable, voire certain, qu'ils ont utilisé des cachets type A 8, voire plus anciens.

Je demande à tous ceux qui possèdent des renseignements ou des pièces inédites sur ce sujet de m'en faire part.

Merci d'avance à tous.

R. BREMOND (Orléans)

REGION DE BRETAGNE

22 - COTES-DU-NORD

Date de création	Dénomination	Desserte	Type C.D.	Observations
1-01-70	BEGARD Annexe 1	Kermoroch	A 9	
	BROONS Annexe 1	Sevignac	A 9	
15-11-69	CAULNES	St-Jouan-	A 9	
	Annexe 1	de-l'Isle		
	CAVAN Annexe 1	Tonquedec	A 9	
4-05-70	EVRAIN Annexe 1	Le Quiou	A 9	
1-06-74	ILE GRANDE G.A.	Pleumeur	A 9	
		Bodou		
		quartier		
		d'île Grande		
1-02-72	LANNION		A 9	
	Annexe 1			
1-02-71	MERDRIGNAC	Laurenan	A 9	
	Annexe 1			
1-07-70	MUR DE BRETA-	ST-Guen	A 9	
	NE Annexe 1			
	PAIMPOL-KERITY		A 9	
	PERROS-GUIREC		A 9	
	Annexe 1			Rattaché à Paimpol Guichet saisonnier (1-07 au 31-08)



	PLENEUF-VAL-ANDRE Plage		A 9 Secap FD	Rattaché à Pleneuf-Val-André — Le cachet ne comporte pas le mot Annexe
30-05-73	PLOUGENAST Annexe 1	Langast	A 9	
1-12-73	PLUMIEUX G.A.		A 9	Rattaché à La Chèze
1-01-71	PONTRIEUX Annexe 1	St-Clet	A 9	
	SAINT-CAST Annexe 1		A 9	Guichet saisonnier (1-07 au 31-8) — Rattaché à St-Cast-le-Guildo
1-03-73	SAINT-LAURENT-DE-LA-MER G.A.		A 9	Rattaché à Plerin
2-03-74	TREGUEUX G.A.		A 9	Remplace Yffiniac Annexe 1 — Rattaché à Languéux
1-03-74 Vu en octobre 1973	TREDARZEC G.A. YFFINIAC Annexe 1	Tregueux	A 9 A 9	Rattaché à Tréguier Supprimé remplacé le 1-3-74 par Tréguéux G.A.

29 - **FINISTERE**

2-05-72	BREST Lambézellec Annexe 1	Bourg de Lambezellec	A 9	
	CONCARNEAU Annexe 1		A 9	Vu en rouge
1-12-67	BRIGNOGAN Plage Annexe 1	ex R4 Plouneour Trez	A 9	A changé d'appellation
1-07-72	CROZON- MORGAT G.A.		A 9	Rattaché à Crozon
1-07-73 1967	IRVILLAC G.A. FOUESNANT- BEG MEIL		A 9 A 9	Rattaché à Daoulas C.D. ne comportant pas le mot Annexe — Guichet saisonnier rattaché à Fouesnant (saison été)
1-09-64	MORLAIX- PLOUJEAN		A 9	Rattaché à Morlaix — C.D. ne comportant pas le mot Annexe
1-12-67	PLOMODIERN Annexe 1	ex R4 Saint-Nic	A 9	A changé d'appellation
1-12-67	PLOUNEOUR TREZ G.A.		A 9	Nouvelle appellation de Brignogan Plage Annexe 1
01-69	PONT-DE-BUIS Annexe 1		A 9	
06-73	PONT-DE-BUIS LES QUIMERCH G.A.		Non vu	Signalé par M. Charbonnier

1-05-71	PORT LAUNAY G.A.		A 9	Rattaché à Chateaulin
16-08-72	QUIMPER R.P. Annexe 1		A 9	
3-09-73	QUIMPER R.P. Annexe 2		A 9	
15-12-67	SAINT-NIC G.A.		A 9	Nouvelle appellation de Plomodiern Annexe 1

35 - ILLE-ET-VILAINE

7-12-66	RENNES R.P. Annexe mobile n° 1		A 9 A 9	
1-08-68	COMBOURG Annexe mobile n° 1		A 9	
?	RENNES Hoche G.A.	?	Non vu	Signalé par M. Charbonnier F.M. n° 190
	RENNES R.P. Annexe 1 RENNES Le Lan- drel G.A.		A 9 A 9 Secap D. 5Lo	Vu en rouge
1-04-74	RENNES Gros Chêne G.A. RENNES Armées Annexe 1 35998 CHATILLON-EN- VENDELAIS Annexe 1	Poste militaire	A 9 Secap ? A 9	Cachet codé
2-11-72	LE PERTRE Annexe 1		A 9	
1-04-69 03-70	DINARD Annexe 1 ST-MALO Rocabey Annexe 1		A 9 A 9 Secap D. 5Lo	

56 - MORBIHAN

3-05 71	LORIENT Keroman VANNES R.P. Annexe 1		A 9 A 9	Vu en rouge
---------	---	--	------------	-------------

|||||

DISTINCTION

Nous apprenons que Mme VERGNAUD, vient de recevoir la médaille de bronze des P.T.T.

Mme Vergnaud est bien connue des Postiers Philatélistes. Elle s'occupe de notre association depuis de nombreuses années mais, surtout, elle anime la Section P.P. du Foyer de Cachan depuis sa création avec un dévouement sans limite. Cette dernière activité apporte énormément à ces enfants sur le plan de la Philatélie, mais aussi sur le plan humain. Ces filles et ces garçons apprécient beaucoup l'action de Mme Vergnaud ; leurs très nombreuses marques de gratitude, voire d'affection en sont la meilleure preuve.

Cet immense dévouement et ce désintéressement complet au service du bonheur des autres devaient recevoir une récompense officielle.

Le président d'honneur, le président et tous les membres de « Postiers Philatélistes » sont heureux de ce choix de l'administration et présentent à Mme Vergnaud leurs félicitations les plus chaleureuses.



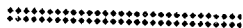
COMMUNIQUE IMPORTANT

M. CAUMETTE, secrétaire du groupe des « Postiers Philatélistes » de la Haute-Garonne se propose, pour faciliter l'envoi de « La Gazette », d'éditer des étiquettes-adresse.

Pour ce faire, il a besoin que tous les responsables des groupes lui communiquent rapidement : le nom le numéro d'adhérent et l'adresse des membres de leur groupe.

Par ailleurs, les adhérents n'appartenant pas à un groupe devront communiquer directement à M. Caumette leurs changements d'adresse.

Claude CAUMETTE, C.C.I., 24, rue du Général-Ferrié,
31049 Toulouse Cédex.



PETITES ANNONCES

COLLECTION FRANCE OBLITERES (cote Yvert et Tellier 1075 supérieure à 10 000 F) à vendre 3 000 F. S'adresser à M. Caumette, C.C.I., 24, rue du Général-Ferrié, 31049 Toulouse Cédex.

ENVELOPPES PREMIER JOUR 1951 à 1975 à vendre. Plusieurs exemplaires ordinaires et sur soie, encarts de luxe P.P. 1219. M. Michel Taron, 16 bis, Maisons Russes, 93340 Le Raincy.

CARTES POSTALES ANCIENNES ET MODERNES représentant les bureaux de poste sont recherchées par « Postiers Philatélistes » de Seine-Saint-Denis. M. Bauban Ph., bureau P.T.T. principal, 93501 Pantin.

P.P. 2528 CHERCHE FRANCE. Timbres pour COLIS POSTAUX, neufs, sans charnière, qualité luxe (années 1892 à 1938). Faire offre à H. Neuville, 27, avenue du Onze-Novembre, 92190 Meudon ou téléphoner à 626-48-78.

RAISON DE SANTE, liquide tous mes doubles FRANCE et MONACO, neufs premier choix. Prévoir une réduction de 25 à 45 % sur Cote Yvert. Toutes les mancolistes seront chiffrées gracieusement sans aucune obligation. Pas de timbres avant 1900, M. Samoun, 77, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75011 Paris.

ABONNEMENT AUX REVUES PHILATELIQUES

Voici les conditions qui nous sont consenties par les éditeurs :

- L'ECHO DE LA TIMBROLOGIE : 27,50 F par an au lieu de 36 F.
- LE MONDE DES PHILATELISTES : 24,50 F par an au lieu de 32 F.
- PHILATELIE : 26 F par an au lieu de 40 F si nous avons plus de 10 abonnés ; 30 F par an au lieu de 40 F pour moins de 10 abonnés.

Les demandes d'abonnement accompagnées de leur montant doivent être adressées au Trésorier : **M. Michel Liffard, 47, avenue du Président-Wilson, 94340 Joinville-le-Pont,** et les chèques rédigés au nom de **POSTIERS PHILATELISTES C.C.P. 8841-11 PARIS.**

LOCATION DE CATALOGUES

La Société met à la disposition des adhérents les tomes II et III Yvert,

Conditions de location : 6 jours gratuitement, ensuite 5 F par période de 6 jours. Dans tous les cas, les frais d'expédition et de retour sont à la charge des utilisateurs. Adressez vos demandes à :

M. Boudier, 54, rue des Plantes, 75014 Paris.

TRESORERIE

La « Gazette » représente pour notre Association un très gros effort financier. Alors aidez-là en payant votre cotisation (10 F) en temps voulu ! Pour ne pas oublier, faites votre virement dès réception de cette circulaire, soit au Trésorier, soit à votre Responsable de groupe.

La vignette sera jointe à un prochain bulletin ou sera envoyée par les responsables des services échanges, marcophilie ou nouveautés. Si vous préférez la recevoir seule, veuillez joindre une enveloppe timbrée. Celle-ci sera oblitérée du cachet illustré du Musée Postal.

POSTIERS PHILATELISTES : C.C.P. 8841-11 Paris

LES FLAMMES D'OBLITÉRATIONS ILLUSTRÉES ET ORDINAIRES "MAXIMUMS"

Les flammes sont classées en deux types :

- Type A : Flamme à droite.
- Type B : Flamme à gauche.

Les numéros indiqués sont ceux du catalogue Yvert et Tellier (France).

I. FLAMMES ILLUSTRÉES

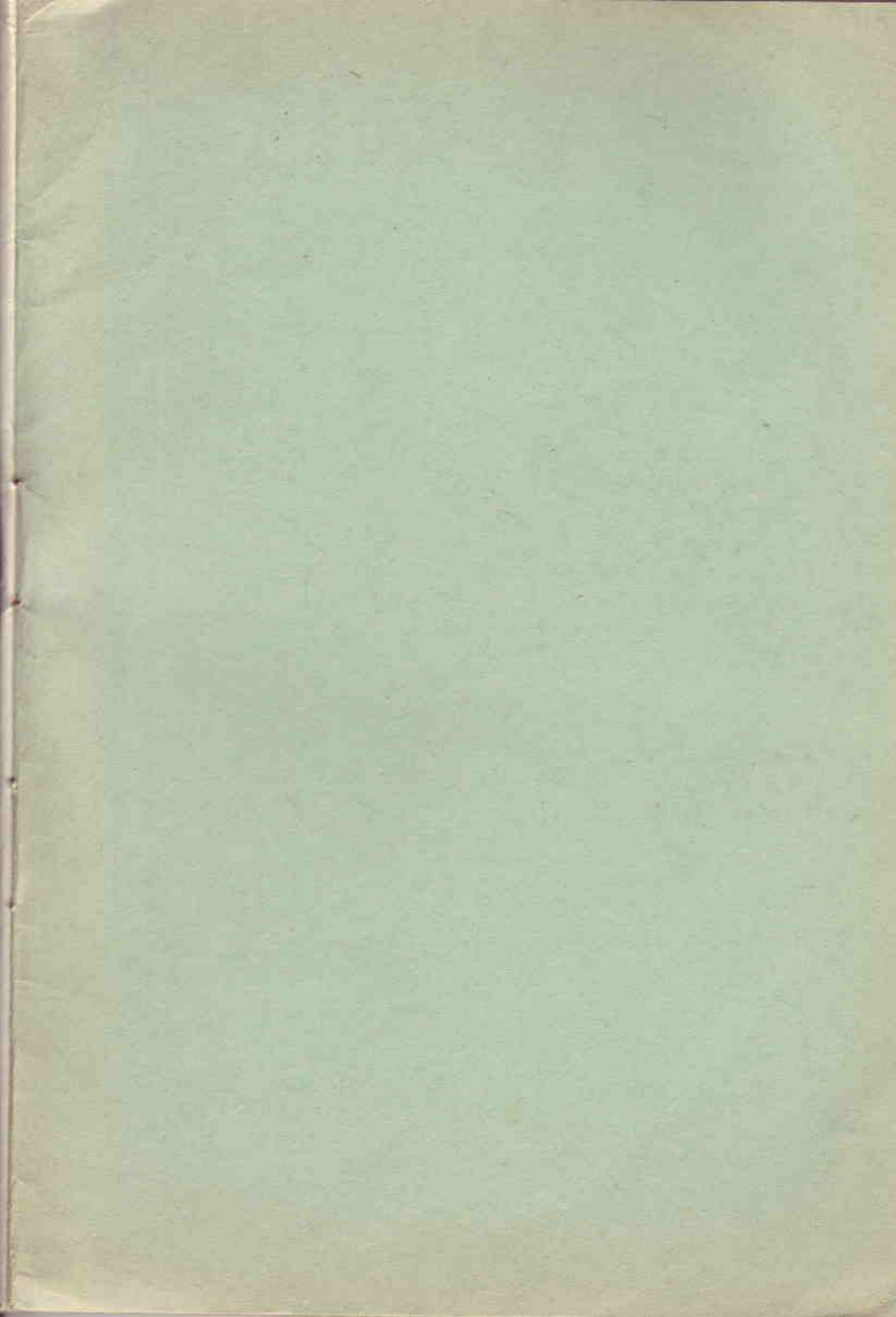
- VESOUL départ (70) Haute-Saône
Base Aérienne de Luxeuil, type B, n° AV 30.
- MONTLUÇON principal (03) Allier
10^e anniversaire Jumelage, type B, n° 1218 et 1219.
- LE MANS gare (72) Sarthe
24 heures du Mans, type A, n° 1761.
- PARIS 126 (75) Seine
Centenaire du Sénat, type B, (sorti en 1975)
- LYON Montplaisir (09) Rhône
Exposition machines outils, type B, (sorti en 1975)
- CHATEAU-THIERRY (02) Aisne
Villes jumelées, type B, n° 1358 et 1359.
- GRENOBLE R.P. (38) Isère
Congrès donneurs de sang P.T.T., type A, n° 1716.
- BRON (69) Rhône
Aéroport international, type A, n° AV 36 et AV 42.
- LA CHATRE (36) Indre
Pays de George Sand, type B, n° 1112.
- LIMOGES gare (87) Haute-Vienne
Course de côte Eymoutiers, type A, n° 1761.
- BREST principal (29 N) Nord Finistère
Foire - Exposition, type A, n° 1117.
- BEAUNE (21) Côte-d'Or
Les Hospices, type B, n° 499.
- LYON La Duchère (69) Rhône
Aéroport de Satolas, type B, n° 43 A V.
- MONT-DE-MARSAN Air (40) Landes
Portes ouvertes, type A, n° 30 A V et 1773.
- PARIS 74 (75) Seine
75^e anniversaire du Métro, type B, (sorti en 1975)

II. FLAMMES ORDINAIRES

- TOULON Saint-Jean (83) Var
Rotary international, type A, n° 1009.
- CHAMPAGNE-AU-MONT-D'OR (69) Rhône
Fête des Fleurs, type A, n°s 1597 et 1738.
- STRASBOURG Conseil de l'Europe (67) Bas-Rhin
Robert Schuman, type A, n° 1835.
- TOURS gare (37) Indre-et-Loire
Fêtes musicales de Touraine, type A, n° 1785.
- CAGNES-SUR-MER (06) Alpes-Maritimes
Festival international peinture, type A, n°s 1702 et 1703.
- 34 BEZIERS principal (34) Hérault
Béziers-Paris en Jet, type A, n°s 36 A V et 43 A V.
- NICE centre de tri (06) Alpes-Maritimes
Coupe européenne d'athlétisme, type A, n°s 1722 et 1650.

P. SOUCHON (Lyon)





OUVERT TOUS LES JOURS
SAUF LE JEUDI



HEURES D'OUVERTURE
10 h. à 17 h.